



## BUREAU PLENIER

**du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 17h30  
en visio à Lyon et à Cournon.**

**Président :** Pascal PARENT (Lyon).

**Présents à Lyon :** Lilian JURY, Denis ALLARD, Didier ANSELME, Thierry CHARBONNEL, Dominique DRESCOT, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Pascal PEZAIRO, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA et Daniel THINLOT.

**Présents en visio :** Nicole CONSTANCIAS et Guy POITEVIN.

**Assistant à Lyon :** Laurent LERAT, Pierre BERTHAUD, Méline COQUET et Richard DEFAY.

**Excusé :** Eddy ROSIER.

80-80-80-80-80-83-83-83-83-

(Bureau Plénier ouvert aux Présidents de district présents à la Commission des Finances tenue le même jour en début d'après-midi).

✓ **Informations du Président et du Président Délégué.**

✓ Point licences 25/26.

Richard DEFAY fait le point sur les licences émises au 30 novembre 2025 : 263 232 licences ont été délivrées par rapport à 272 420 la saison dernière au 30/11/24, ce qui donne une évolution de - 3,37 % (- 2,77 % si nous nous projetons en comptabilisant les licences complètes à traiter). Ce qui confirme le déficit de 7 à 8 000 licences qui devrait être constaté en fin de saison.

Détail par catégorie de licences :

- Libre masculin : - 4,09 %
- Libre féminine : - 6,38 %
- Dirigeants : + 1,52 %
- U6 à U13 : - 8,06 %
- U14 à U19 : stabilisation avec + 0,71 %
- Futsal : - 11,04 %
- Féminines U6F à U18F : - 9,11 %
- Seniors Féminines libres : - 0,25 %
- Seniors Masculins libres : - 1,86 %
- Arbitres : +2,33 % (2 857 arbitres).

✓ Retour sur le COMEX du 21 novembre 2025.

Pascal PARENT revient sur les principaux points traités lors de cette réunion :

- Résultats et calendrier des sélections nationales en saluant la huitième qualification de l'Equipe de France masculine A pour une Coupe du Monde ;
- Négociations avec GL Events sur l'utilisation du Stade de France ;
- Lancement de la consultation relative aux droits d'exploitation télévisuels de la Coupe de France Crédit Agricole ;
- Présentation des comptes de la FFF arrêtés au 30 juin 2025 ;

- 
- Conférence nationale du Football du 22/11/2025 et tournée des ligues et districts sur le premier trimestre 2026 ;
  - Point d'étape sur la création de la Ligue 3 professionnelle ;
  - Création du « Hall of Fame » des Equipes de France ;
  - Assemblée Fédérale du 13 décembre 2025 (Ordre du jour, modifications des textes...) ;
  - Gouvernance du Football français.

- ✓ Retour sur la Conférence Nationale du Football et la réunion des 3 collèges de la FFF du samedi 22 novembre 2025.

Pascal PARENT revient sur les mesures en faveur du football amateur présentées lors de la Conférence Nationale du Football, samedi 22 novembre 2025 à Clairefontaine.

Cette nouvelle feuille de route s'appuie sur une trajectoire financière pluriannuelle : l'enveloppe globale consacrée au football amateur, au football féminin et aux clubs nationaux augmentera de 50 % en cinq ans. Elle passera ainsi de 106 M€ pour la saison passée à 151 M€ en 2028-2029, soit un investissement global de plus de 550 M€ en quatre saisons.

Dans les prochains mois, une seconde étape viendra prolonger cette Conférence Nationale : une tournée des territoires sera engagée dès le début de l'année 2026. Elle permettra d'adapter les mesures cadres aux réalités locales et de définir, avec les ligues, districts et clubs, les indicateurs, modalités d'application et objectifs à atteindre pour bénéficier des subventions supplémentaires autour des 5 enjeux et 9 engagements définis :

1- Déployer la politique fédérale en tenant compte de la spécificité de chaque territoire

*Engagement n°1 : La mise en place de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux avec les ligues et les districts.*

*Engagement n°2 : Un plan spécifique dédié aux territoires ultramarins.*

*Engagement n°3 : Un rééquilibrage et un renforcement des dotations Nike offertes aux ligues et districts.*

2- Renforcer le projet club pour structurer durablement les territoires.

*Engagement n°4 – Le déploiement de conseillers en développement dans tous les territoires métropolitains et ultramarins.*

3- Le football féminin : une priorité nationale

*Engagement n°5 – Des aides renforcées et fléchées vers le développement du football féminin.*

4- Soutenir les clubs au quotidien

*Engagement n°6 – Un FAFA renforcé pour structurer durablement les clubs.*

*Engagement n°7 – Crédit d'un dispositif « petits équipements » destiné à tous les clubs.*

*Engagement n°8 – Des dotations Nike renforcées pour les clubs amateurs.*

5- Une Fédération solidaire

*Engagement n°9 – La création d'un fonds d'aide d'urgence.*

- ✓ Retour sur le Collège des Présidents de district de la LAuRAFoot du samedi 29 novembre 2025.

Pascal PARENT et Lilian JURY reviennent sur les sujets évoqués lors de ce rassemblement :

- Retour sur les 3 collèges de la FFF et la Conférence Nationale du Football ;
- Retour sur le COMEX du 21/11/25 ;
- FAFA Transport : situation au 13/11/2025. Prochaine réunion de la commission le 3/12/2025. Lilian JURY a présenté l'organisation choisie pour gérer le FAFA au sein de la ligue ;
- FAFA Emploi : Lilian JURY et Lisa BATISTA en référente administrative
- FAFA Equipements et Transports : Didier ANSELME et Audrey GANDEBEUF en tant que référente administrative ;
- Audit Qualiopi : certification renouvelée avec comme prochaine échéance janvier 2027 ; A cette date, les districts non encore régionalisés pour leurs formations devront répondre aux mêmes exigences que celles demandées à la ligue et l'IR2F.
- Projet club.

---

✓ **Assemblée Fédérale du 13 décembre 2025.**

- ✓ Organisation et étude des textes et des comptes 24/25.

Pascal PARENT présente les comptes arrêtés au 30 juin 2025 par le COMEX de la FFF et les textes qui seront présentés à la prochaine Assemblée Fédérale.

Après discussions, la position de la ligue est arrêtée quant au bilan financier et pour chacun des textes proposés.

Lilian JURY annonce aux délégués l'organisation matérielle mise en place pour cette Assemblée.

✓ **Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 20 décembre 2025.**

- ✓ Validation du format et de l'ordre du jour de l'AG.

Le Bureau Plénier valide la proposition de réunir cette assemblée sous forme de visioconférence comme cela était convenu à la suite des travaux du groupe FACE.

Le Bureau Plénier en arrête l'ordre du jour suivant :

A partir de 8H45 :

- Connexion au site de l'AG et émargement des participants.

A partir de 9H30 : Ouverture de la séance

- Accueil par le Président, Pascal PARENT.
- Explications sur le fonctionnement de l'AG dématérialisée et du vote électronique.
- Allocution de Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot.
- Annonce du quorum.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du Procès-verbal de l'A.G. Ordinaire du 28 juin 2025 à Aix les Bains.
- Bilan financier de la saison 2024 / 2025 :
  - Présentation du compte de résultat : Daniel THINLOT, Trésorier Général.
  - Présentation du bilan au 30 juin 2025.
  - Rapport du commissaire aux comptes.
  - Vote du bilan financier et affectation du résultat.
- Retour sur la Conférence Nationale du Football du 22.11.2025 – Présentation des 9 engagements (aides financières au football amateur).
- Présentation du nouveau dispositif « LABEL ».
- Récapitulatif des décisions prises par le Conseil de Ligue et/ou le Bureau Plénier entre le 10 juin 2025 et le 06 décembre 2025 dans l'intérêt du football régional.
- Election d'un membre au Conseil de Ligue jusqu'à la fin du mandat 2024/2028.
- Examen des souhaits de modifications aux Règlements Généraux de la Ligue.
- Informations concernant certaines modifications aux textes fédéraux (AF du 13/12).
- Questions diverses (à poser obligatoirement par écrit jusqu'au 12 décembre 2025 inclus pour être inscrites à l'Ordre du Jour).
- Clôture de l'Assemblée Générale par Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot.

---

Le mandat de 6 ans du Commissaire aux Comptes arrivant à échéance cette saison, Pascal PARENT se rapprochera de M. Geoffroy JOLY pour savoir si ce point doit être rajouté à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale ou de la suivante.

- ✓ Projet de modifications des textes pour l'AG de la LAuRAFoot.

Le Bureau Plénier valide les projets de modifications des textes suivants :

**1/ ARTICLE 31 – SYSTEME DE MODIFICATION DES HORAIRES des Compétitions de la LAuRAFoot**  
Motif : réorganisation de l'article pour plus de clarté et simplifier sa lecture. Simple information, pas de modification réglementaire donc pas de vote.

**2/ DISPOSITIF D'EXCLUSION TEMPORAIRE ET « TEMPS MORTS » (OU PAUSES D'APAISEMENT)**  
Motif : Mise en place de dispositifs issus du plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des officiels face à la montée des incivilités sur les terrains de football amateur et aux multiples formes de contestation ou de pression exercées sur les arbitres. Simple information car de la compétence du Conseil de Ligue selon le Règlement Disciplinaire.

Proposition : sera soumise au Conseil de Ligue du 17/01/2026, la mise en place à titre expérimental des dispositifs de protection des officiels selon les directives de la FFF / Direction de l'Arbitrage :  
1) Temps morts (ou pauses d'apaisement) à compter des matchs « retour » (ou de seconde phase) de la saison 2025/2026 dans toutes les compétitions régionales (championnats et coupes régionales, y compris le futsal)

2) Dispositif d'exclusion temporaire (terrain et banc de touche) dès le début de saison 2026/2027 dans toutes les compétitions régionales (championnats et coupes régionales, hors futsal)

**3/ NOMBRE DE PERSONNES AUTORISEES SUR LE BANC DE TOUCHE**

Motif : Il convient d'adapter l'article sur le nombre de personnes autorisées sur le banc de touche pour les tours préliminaires de la Coupe de France car cinq remplaçants sont désormais autorisés pour ces rencontres.

Le Bureau Plénier se positionne ensuite sur les 2 vœux reçus du MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE :

- Vœu n°1 : Clubs en cessation d'activité partielle ou totale

Avis du Bureau Plénier de la LAuRAFoot : défavorable.

Cela va inciter certains clubs à approcher des licenciés d'autres clubs par anticipation et ainsi provoquer le départ, potentiellement, d'un grand nombre de joueurs, forçant de fait le club quitté à déclarer une inactivité partielle voire totale ensuite.

- Vœux N°2 : Dispense du cachet "Mutation hors période" pour les joueurs de moins de 18 ans

Avis du Bureau Plénier de la LAuRAFoot : défavorable.

- Première proposition : cela reviendrait à autoriser à aligner potentiellement quatre mutés hors période et donc de permettre aux clubs d'accueil de déstabiliser les effectifs d'autres clubs après le début des compétitions.

- Deuxième proposition : la proposition n'est pas assez précise. En effet, comment justifier que le déménagement est contraint ? A partir de quelle distance kilométrique cette disposition s'appliquerait-elle ? Pourquoi ne pas l'étendre à d'autres catégories ? Etc.

En conclusion et bien que ces vœux partent tous d'une bonne intention, ils seraient facilement « contournables » et pourrait aboutir à des résultats finalement contraires à l'objectif recherché.

- ✓ Approbation des comptes 2024/2025.

Le Bureau Plénier approuve les comptes arrêtés au 30 juin 2025 présentés ce jour à la Commission Régionale des Finances en amont de cette réunion du Bureau Plénier et qui seront présentés au vote de l'Assemblée Générale.

---

## ✓ Compétitions.

### ✓ Point sur les Coupes.

Pierre LONGERE fait le point sur le tirage au sort de la Coupe de France pour les matchs programmés le week-end des 20 et 21 décembre 2025. 8 qualifiés de la LAuRAFoot (dont l'entrée en lice de l'Olympique Lyonnais) pour ce prochain tour.

Il évoque ensuite les différents tours de Coupes régionales et nationales à venir en décembre 2025.

Tirages au sort début janvier 2026 à Cournon pour les Coupes régionales masculines et féminines.

### ✓ Point sur les championnats.

Pascal PEZAIRe fait le point sur les matchs remis et reprogrammés le week-end du 20 décembre 2025.

### ✓ Formation FMI des délégués régionaux du jeudi 27 novembre 2025.

Pierre LONGERE précise que 35 personnes ont participé à cette formation qui s'est bien déroulée malgré un démarrage difficile de la visioconférence. David GIMENEZ a très bien expliqué le fonctionnement de cette nouvelle version.

A étudier la meilleure façon de diffuser le support aux personnes absentes.

### ✓ Anticipation de l'application des temps morts aux championnats U18F R2 et U20 R1 & U20 R2.

Pascal PARENT rappelle que l'application des temps morts débutent dès le début des matchs « retour ». Ne pas attendre 2026 pour l'expérimentation dans ces 3 catégories. Décision finale au Conseil de Ligue du 17 janvier 2026.

### ✓ Pascal PEZAIRe : Critérium U13 (Premières réflexions) & proposition d'organisation du championnat régional U18 G Futsal.

Pascal PEZAIRe annonce qu'il y a une onzième équipe qui s'est inscrite au championnat Futsal U18 G, St Etienne Métropole.

Le Bureau Plénier valide l'organisation suivante :

- Rencontre des 11 clubs inscrits le 16 décembre 2025 soit en visioconférence, soit en présentiel.
- La proposition qui sera faite aux clubs : 1ère phase en matchs secs par poule géographique (1 de 5 et 1 de 6) puis les 4 premiers de chaque poule seraient qualifiés pour les play-offs. Il sera proposé au reste des équipes un ou des plateaux.

Pascal PEZAIRe fait part des réflexions actuelles sur l'évolution possible du critérium U13 issues du groupe de travail CRS complétés de Cécile LOCATELLI, Sylvain RICHARD, Fabien FLORE et Jérôme HERNANDEZ :

- Débuter avec 16 équipes dès septembre.
- Intégrer 48 équipes en seconde partie de saison, équipes issues des compétitions départementales.

Poules de 8 avec des niveaux 1 et 2 si possible.

Pour l'instant, rien n'est finalisé et le projet définitif devra être soumis à un Conseil de Ligue ou un Bureau Plénier au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

## ✓ Technique.

### ✓ Pierre LONGERE :

Suite à la réunion de la COMMISSION LABEL du 28/11/2025 (dans le cadre des nouvelles dispositions du label), les membres présents ont émis le souhait que le diaporama présentant le nouveau dispositif de « projet club » et de « LABEL » soit diffusé lors de l'A.G. de la Ligue du 20 décembre 2025 (prévoir 4/5 minutes).

Le Bureau Plénier donne son accord pour cette diffusion.

---

✓ **Point Juridique.**

- ✓ Proposition de conciliation du CNOSF – Dossier Hakim ZAKARIA

A la suite du rappel du dossier et de la procédure, s'agissant d'un dossier de remise de peine, le Bureau Plénier prend note de la proposition de conciliation.

✓ **Questions et/ou points divers.**

- ✓ Commission Régionale de l'Ethique : réunion du 27/11/2025.

Richard DEFAY présente le résultat des travaux de la commission régionale de l'Ethique sur les 3 challenges de la saison 24/25 : Sportivité, Fair-play et Ethique.

Le Bureau Plénier valide les classements présentés et les sommes allouées. Les récompenses seront remises lors de la soirée Ligue de mars 2026.

- ✓ Collants.

Le Président rappelle que le port des collants est autorisé dans les championnats régionaux entre le 1/11 et le 28/02 en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre, selon les modalités définies par le Conseil de Ligue du 30 novembre 2024.

-80-80-80-80-80-80-80-80-

*La séance est levée à 20h20.*

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE